

Compte-rendu de la mission en Turquie

Ankara du 25 au 28 septembre 2023

Cette mission a été effectuée par Florence Chambon et Nadine Monchau



Lundi 25 septembre

Voyage Paris Ankara : heure prévue d'arrivée 15h05 ... L'avion a une heure de retard... mais nous avons rendez-vous avec l'Ambassadrice, Madame Isabelle DUMONT à 17h !

A peine le temps d'arriver à l'hôtel et l'Ambassade nous appelle car, bien sûr, l'heure fatidique pour rencontrer la Chef de poste est dépassée ... A peine le temps de poser les valises et nous voici reparties sans avoir eu le temps de mettre une « tenue correcte » selon l'expression consacrée !

Nous arrivons à l'Ambassade assez rapidement et l'accueil qui nous est réservé est chaleureux, à commencer par celui de notre correspondante et aussi Chef de la section consulaire.

L'Ambassadrice nous reçoit en compagnie du numéro 2 et du SGA. Nous expliquons les raisons de notre venue à Ankara et la nécessité pour la CFDT d'avoir des élus formés au dialogue social. Cette formation devant être bénéfique, tout à la fois, pour nos élus bien sûr, mais aussi pour l'administration, qui peut ainsi avoir un meilleur dialogue avec les représentants du personnel.

L'ambassadrice nous a semblé très attentive et sensible au dialogue social dans le poste et à la nécessité d'avoir un DUERP à jour (ce qui n'est pas le cas en Turquie / pas de DUERP à ce stade) et a pleinement conscience de sa responsabilité dans ce domaine.

Mardi 26 et mercredi 27 septembre



Une salle de réunion a été mise à notre disposition durant les deux jours de la formation. Le mardi matin seuls deux collègues ont suivi nos interventions. Puis l'après-midi, d'autres nous ont rejoints et le mercredi matin nous sommes passés à quatre RP. Un regret, c'est de ne pas avoir eu la présence d'un élu de l'Institut français (les raisons de son absence ne nous sont pas connues).

De ce fait, nous nous sommes adaptées et avons abordé la formation à partir d'un « quizz ». Au final, celui-ci nous a permis d'aborder beaucoup de sujets et surtout de répondre à toutes les questions que se posaient nos collègues, ce qui a plus que largement rempli nos deux jours de formation.

La formation a surtout porté sur les **questions d'organisation des CCL et des CSAPE, et le rôle des uns et des autres dans ce cadre** (cf. notamment, bien comprendre que dans ces enceintes, le chef de poste n'est plus le chef de poste mais le président de l'instance et que

c'est ainsi qu'il faut s'adresser à lui dans ce cadre et que chacun peut s'y exprimer « sans crainte ») : nombre de réunions par an, la question des suppléants et des experts (souvent mal comprise de nos représentants) mais aussi toutes les problématiques autour de l'ordre du jour du CSAPE, de la préparation – impérative - des réunions et de la communication auprès des agents.

Bien sûr la question du coût-vie a été abordée mais ce qui a été beaucoup plus difficile à accepter c'est la revalorisation exceptionnelle dont ont bénéficié les agents de la DG Trésor...

Nous avons abordé également les **sujets HSCT** (Hygiène, Santé et conditions de travail) à partir des registres obligatoires qui doivent être présents dans le poste mais qui ne le sont pas. Le DUERP a été traité ainsi que les visites de site mais de manière beaucoup trop succincte : il faut au minimum une demi- journée pour étudier ces deux questions.

Il est à souligner le manque de concertation et d'échanges entre les RP de l'Ambassade et de l'Institut français. Les collègues de l'Ambassade semblaient même étonnés lorsqu'on leur parlait de rapprochement entre les deux concernant le règlement intérieur (RI) et le cadre salarial.

Sur le règlement intérieur : celui-ci nécessite une révision car d'après les informations qui nous ont été communiquées il daterait de **2012**. Impossible de savoir si le RI de l'Institut français est le même ou s'il existe un RI distinct et si celui-ci est à jour ou pas. Nous avons suggéré aux collègues de demander la tenue d'un groupe de travail informel afin d'y travailler.

Sur le cadre salarial : une **demande de revalorisation** du cadre salarial de 5% a été faite et envoyée à Paris pendant que nous étions à Ankara. La mise à jour des fonctions définies dans ce cadre apparaît également indispensable : ce travail s'avère d'autant plus important que nous n'avons pas la certitude que tous les agents ont bien une fiche de poste en bonne et due forme et surtout une fiche de poste correspondant réellement aux fonctions exercées par les agents.

Autre sujet épineux pour nos RP c'est celui des permanences et astreintes : sujet qu'il faut absolument essayer de résoudre pour éviter que des conflits n'interviennent entre les agents.



mercredi 27 septembre : HMI

Prévue dans une salle de l'Ambassade, la HMI programmée entre 13h et 14h, a permis de rassembler une trentaine de collègues. Peu de collègues titulaires y ont participé à l'exception de ceux de la section consulaire. De nombreuses questions ont été posées témoignant de l'intérêt des collègues pour le dialogue social. Des questions principalement tournées vers les sujets hygiène, santé, sécurité : visites de site, élaboration du DUERP (un collègue du SGA en charge depuis quelques semaines de sa mise en place dans le poste et sans formation initiale était très demandeur en information ...), les registres SST... mais également des interrogations sur les frais d'écologie et la possibilité d'obtenir des réductions.

Conclusion

Si les collègues n'ont pu être tous présents pour assister à ces deux jours de formation, leurs motivations et les nombreuses questions qu'ils nous ont posées montrent leur réelle soif d'information et de formation.

La formation n'est pas terminée car nous n'avons pu aborder tous les sujets que nous avons prévu d'aborder, mais maintenant que nous nous connaissons, les échanges seront plus fluides et nous pourrions nous retrouver en visioconférence et, pourquoi pas, envisager une nouvelle mission en 2024.

Un constat : deux jours de formation au vu du programme envisagé est trop court ; il est préférable pour les prochaines missions de formation de prévoir dès le départ trois jours, car par exemple, nous n'avons pas eu le temps d'aller à l'Institut français, d'y organiser une HMI et donc de rencontrer les collègues du culturel.